

Image not found or type unknown



Mon ex refait surface après le RDV devant JAF(pas présent)

Par **soumiaaaaa**, le **23/07/2016** à **20:56**

bonjour,

j'ai demandé le divorce il y a quelques mois, mon ex mari ne s'est pas présenté devant le juge mais moi oui donc j'ai reçu l'ordre de non conciliation, soit je le poursuis pour faute ou j'attends deux ans mais à l'heure d'aujourd'hui il veut divorcer ma question est : comment ça se passe maintenant ? je dois obligatoirement repasser devant le juge car il n'était pas présent la première fois ? sachant que j'ai un avocat et lui non, on souhaiterait prendre le même avocat
MERCİ DAVANCE